

COMMUNIQUE DE PRESSE

La vague de chaleur « Chergui » qu'a connu le pays entre le 25 et le 28 juin 2012 a occasionné des pertes considérables pour l'aviculture marocaine. La température a oscillé entre 40°C et 46°C avec un pic de 48°C dans certaines régions à forte concentration d'élevages avicoles.

Les pertes sont matérialisées par :

- des mortalités importantes au niveau des élevages de poulets de chair et de dindes essentiellement.
- des chutes des performances zootechniques de production.

Selon les informations recueillies par la FISA, les pertes au niveau national seraient en moyenne de l'ordre de :

➤ **Mortalités :**

- 12 % pour le poulet de chair en fin de cycle d'élevage
- 5 % pour la dinde
- 2 % pour la poule pondeuse
- 2 % pour les volailles de reproductions

➤ **Chute de performances :**

- Poulets : 25 % de perte de poids
- Reproductrices & accoupage : 10% de chute de ponte et 20% de baisse du taux d'éclosion des œufs à couver
- Pondeuses : 10 % de chute de ponte des œufs de consommation
- Dindes : 10 % de perte de poids

Les pertes financières pour le secteur avicole conséquentes à cette vague de chaleur sont estimées comme suit :

- Pertes liées aux mortalités des volailles : 55 millions de DHS
- Pertes liées aux chutes des performances de production : 76 millions de DHS

Soit des pertes globales de 131 millions de DHS

Ces mortalités de volailles et chutes des performances expliquent l'augmentation relative des prix de vente des produits avicoles enregistrée sur le marché. Cette situation risque de perdurer pendant quelques semaines en raison de la baisse prévisible de l'offre de ces produits sur le marché suite à la baisse de la production nationale des poussins d'un jour du type chair elle-même liée à la chute du taux de ponte des volailles de reproduction et à la réduction de la fertilité et du taux d'éclosion des œufs à couver au niveau des couvoirs.

A rappeler que suite à la hausse vertigineuse des cours des matières premières (maïs et soja) sur les marchés internationaux depuis le mois de septembre 2010, les prix de revient des produits avicoles ont enregistré une augmentation importante passant de :

- 11,5 à 13,5 DH/kg vif pour le poulet de chair
- 13,5 à 15,5 DH/Kg vif pour la dinde
- 0,65 à 0,75 DH/œuf de consommation

FISA

